

Pourquoi occupons nous le Mirail ?

Il y a quelques semaines, nous avons appris qu'un investisseur privé allait ouvrir un café-restaurant en lieu et place d'un local vide situé dans l'angle du bâtiment Olympe de Gouge. Il est à noter que l'emplacement de ce futur « café des humanités » couvre un carrefour très fréquenté par les étudiant.e.s, personnel.le.s et professeur.e.s.

Pour autant, cette visibilité stratégique rend d'autant plus flagrante l'opacité dans laquelle s'est tenu le processus d'attribution de ce local. En effet, l'appel d'offre lancé par l'université n'incluait que trois restaurateurs : deux d'entre eux ont été démarchés dans la zone commerciale près de l'université et le troisième directement proposé par Vinci. Fort d'une promesse d'investissement de 250000€ et d'une ouverture rapide, c'est le restaurateur du PLAZZA qui a eu la préférence de la commission en charge du dossier. Un groupe d'étudiant.e.s (réunissant quelques foyers, syndicats et associations) a tenté de faire valoir un projet de cantine auto-gérée, monté dans la précipitation faute d'information. Celui-ci a rapidement été évincé, du fait de « critères ».

Si ce processus est symptomatique du déni du rôle d'acteur.ice et d'interlocuteur.ice des étudiant.e.s, personnel.le.s et professeur.e.s, il n'est pas négligeable de souligner que les tarifs proposés en achèvent l'exclusion. En effet, les prix envisagés sont clairement inabordables pour la grande majorité des étudiant.e.s, personnel.le.s et professeur.e.s. Mais rassurez-vous, nous dit-on, si vous n'avez pas les moyens de vous payer le luxe d'une entrecôte à 22€, vous pourrez toujours venir combler les heures creuses en buvant des bières pressions. *Quid* des études qui pointent l'appauvrissement croissant des étudiant.e.s et la précarisation grandissante du personnel de l'université, qu'ils soient profs ou BIATSS ?

Cette occupation est le moyen le plus efficace de porter à la connaissance de chacun.e.s ce projet, que la politique endémique du fait-accomplis nous promet pour la rentrée 2017. Engager une réflexion collective sur la nature et les conditions de ce projet nous permet de contrer le fonctionnement scabreux d'une démocratie universitaire peu soucieuse de ses promesses de transparence. Pour autant, les ambitions de prestige de ce restaurant ne vont pas sans rappeler la voie de marchandisation dans laquelle s'est engagée l'université, depuis les contraintes imposées par un Partenariat Public-Privé (PPP) jusqu'à la conquête effrénée d'une politique d'excellence.

Mais les enjeux de cette occupation n'en restent pas à ces critiques pourtant nécessaire. Le modèle de la démocratie représentative, illustré par ailleurs par l'énième écueil électoral qui a court, se fonde sur un rapt de notre capacité à prendre part aux décisions qui pourtant concernent notre quotidien. La mise en place d'un mode de fonctionnement horizontal, incluant chacun.e.s dans l'élaboration de la vie collective et fondé sur la participation de tou.te.s, nous permet d'affirmer qu'il est à la fois possible et essentiel d'impliquer tou.te.s les acteur.ice.s dans la constitution d'un vivre ensemble à la mesure de nos exigences à tou.te.s. Il ne saurait être question ici d'une simple contestation, mais d'une remise en question radicale d'un mode de fonctionnement autoritaire périmé.

Nous exigeons d'obtenir les informations permettant à chacun.e.s de se positionner sur la nature scandaleuse de ce projet. Afin d'être cohérent dans nos revendications et nos actes, nous partageons au verso le fruit de nos recherches, soit un historique assez complet du processus d'attribution du local. Nous exigeons le gel du projet ainsi que l'élaboration d'un appel d'offre qui puisse inclure un projet porté et concerté collectivement, incluant tou.te.s les acteurs.ices de cette université. Enfin, nous exigeons qu'à l'avenir, ces mêmes acteurs.ices soient concerté.e.s et que leur positionnement soit pleinement entendu et inclus dans le processus décisionnaire. Si cela semble difficilement praticable par les actuel.le.s administrateur.trice.s de cette université, certainement trop féru.e.s des quelques privilèges de leur sièges, nous les invitons chaleureusement à venir s'inspirer du fonctionnement de notre occupation, quelques leçons pratiques ne pouvant guère éborgner les aveugles.

Le collectif de l'occupation

Historique de l'attribution du local

Comme nous l'avons précédemment souligné, l'occupation que nous menons au sein du local prend notamment racine dans l'opacité et le manque criant d'informations quant à la nature exacte du projet qui se verra attribuer ce local. L'appel à projet a été lancé dès 2013 par Miralis, la filiale de Vinci en charge de la reconstruction de la faculté en 2013. En effet, le partenariat public-privé (PPP) qui lie désormais l'université et Vinci implique la mise en place de zones marchandes, réservées à des investisseurs privés dont fait parti ce local. La fin du délai de cet appel d'offre ayant expiré en décembre 2016, une commission a été chargée par le Conseil d'Administration (CA) de sélectionner en amont le projet qui sera porté au vote de cette instance décisionnaire.

Le restaurants « chez Georges » (dont il n'est pas inutile de savoir qu'il est fréquenté par les haut-gradés de l'université) et celui de « l'Appartamento », présents dans la zone commerciale bordant l'université, ont été sélectionnés pour prendre part à ce projet. Un troisième projet, dégoté par Miralis, a été proposé par le gérant de l'actuel PLAZZA, fort de la possession de cinq autres restaurants rien que sur Toulouse. Armé d'une proposition d'investissement de 250000€, c'est ce dernier projet qui a eu les faveurs de la commission.

La dernière réunion en date de la commission a eu lieu juste avant les dernières vacances, 7 représentants étudiants étaient présents, un de chacun des quatre syndicats présents sur la fac (dont un absent, l'UNEF évidemment), 2 représentants du foyer de socio et deux du foyer d'histoire et deux invités interdits de parole. La délibération s'est tenue face à 8 représentant.e.s du personnel, dont la vice-présidente, le directeur du patrimoine, Nicolas Golovchenko et le directeur de la vie étudiante. Suite aux votes, le projet de « Georges » a été exclu et les deux autres approuvés par les 8 représentant.e.s du personnel contre les 7 étudiants, avec en tête, donc, le projet du Piazza.

Dès l'annonce de la création d'une commission en charge de sélectionner les projets déjà constitués, qui fut le point de départ d'un sentiment de spoliation, un groupe s'est formé pour proposer un autre projet, celui d'une cantine autogérée portée à la fois par des foyers, des syndicats et des associations. Ce projet a tout de suite été évincé, prétextant la fin du processus d'appel et la non conformité aux closes mises en place au sein du contrat. En effet ces mêmes closes, stipulent que les investisseurs doivent être issus du privé. Quid du statut public de l'université ?

Pour finir, voici l'annonce des prix proposés par le projet du Piazza : une formule petit déjeuner à partir de 3,20 euros, la formule apéro à partir de 5 euros, un menu le midi à partir de 12 euros et pour les plus gourmands d'entre nous une belle entrecôte de 300g à 22 euros. Le tout accompagné d'une bonne bouteille de vin ou de champagne dont les prix nous sont encore inconnus, sûrement pour nous préserver d'un infarctus latent. L'expresso sera cinq fois plus cher que dans les foyers soit à 1,60 euros, tandis que l'eau chaude d'un thé quelconque sera servi 3,30 euros. Mais soyez ravi.e.s, nous dit-on, nous aurons le droit à des bières pressions (Heineken 25cl à 2,50 euros et pour les moins précaires une Pelfort à 4 euros).

Que ce soit une conception pauvre de la figure de l'étudiant.e, ses lubies libérales ou son penchant pour la mousse qui l'ait poussé à user de cet argument, il semblerait que le vice président au patrimoine Golovchenko, principal allié de ce projet, soit décidément résolu à importer le modèle universitaire belge de Louvain-la-neuve, vanté à tout va. Puisque le néo-libéralisme ne connaît pas les frontières et que la politique de prestige exigée aujourd'hui repose sur la trans-nationalité du personnel universitaire, nous invitons la présidence à combler les aspirations de son vice-président, et soutenons toute proposition de mutation vers Louvain-la-neuve.